

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Bordier - Prévoyance Individuelle 40, classe de part I (ISIN: CH0259354675)

Le présent compartiment est géré par UBS Fund Management (Switzerland) AG, une société du Groupe entièrement détenue par UBS Group AG.

Objectifs et politique de placement

L'objectif de ce compartiment consiste à tirer profit des performances des marchés financiers internationaux. A cette fin, une moyenne de 40% des actifs du compartiment doit être investie dans des actions, à sa discrétion et dans le respect des restrictions de placement prescrites. La composition des actifs du fonds relèvera d'une politique d'investissement classique, conforme aux contraintes statutaires propres aux organismes de prévoyance (OPP 2) en matière de contrôle rigoureux des risques.

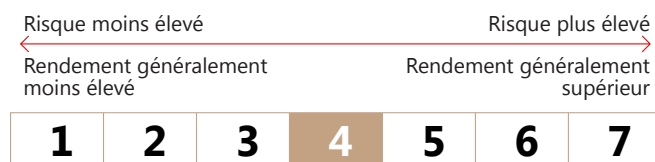
Les dispositions de la législation encadrant les organismes de placement collectifs prévalent, à moins que celles de la LPP ne soient plus restrictives.

En général, les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts par la société d'investissement tous les jours

d'ouverture de la Bourse au négoce. Les parts détenues peuvent être échangées sans frais contre des parts d'autres catégories.

Les revenus du fonds sont réinvestis dans ce dernier à la fin de l'exercice (capitalisation).

Profil de risque et de rendement



Informations complémentaires sur cette catégorie

- L'indicateur de risque repose sur la volatilité des rendements observée sur les cinq dernières années. La méthode utilisée pour cette estimation dépend du type de fonds.
- Les données passées ne sauraient préjuger fiablement des résultats futurs.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi ce fonds relève-t-il de la catégorie 4?

Le fonds est classé dans la catégorie 4 car la volatilité de ses rendements est modérée.

Autres risques importants:

- Le fonds investit à l'échelle mondiale dans des actions, des obligations de diverses qualités de crédit et dans des titres du marché monétaire. Il peut donc être soumis à une volatilité importante.
- Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés, ce qui peut réduire les risques de placement ou être à l'origine de risques supplémentaires (dont le risque de contrepartie).
- Dans le domaine des placements alternatifs, le compartiment peut investir jusqu'à 15% de sa fortune dans des parts de fonds de fonds («funds of hedge funds»), qui investissent à leur tour dans des parts de hedge funds. Avec de tel investissements, on ne saurait exclure la possibilité que l'un ou plusieurs des hedge funds sous-jacents subissent une perte totale dans des cas exceptionnels, ce qui aurait évidemment un impact sur la performance du fonds de fonds correspondant.
- La valeur d'une part peut chuter en deçà du prix d'achat, ce qui présume une propension au risque et une capacité de risque élevées.

Frais

Les commissions et autres frais payés servent à financer la gestion du fonds et la conservation de ses actifs ainsi que la commercialisation et la distribution des actions du fonds. Tous les coûts engagés réduisent les rendements potentiels de l'investisseur.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement¹

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	5.00%

Frais annuels prélevés sur la part

Frais courants	0.65%
----------------	-------

Frais prélevés sur la part dans certaines conditions

Commission de performance	Aucun
---------------------------	-------

¹ Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

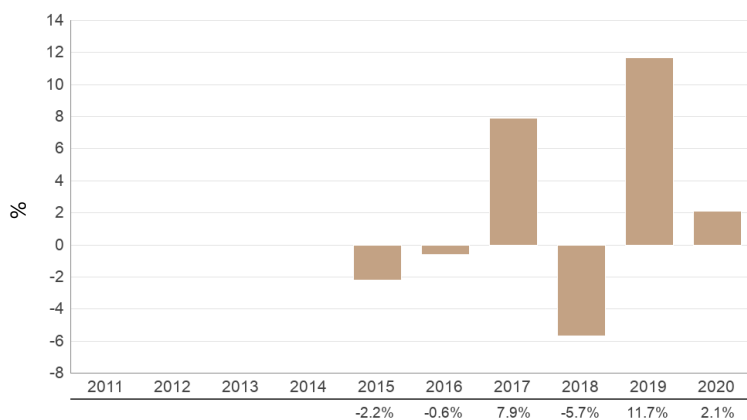
Les **commissions d'émission** et les **commissions de rachat** indiquées ici constituent des montants maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour connaître les montants applicables, consultez votre conseiller financier.

Les **frais courants** présentés ici se fondent sur les douze mois précédant la préparation de ce document. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Ne sont pas inclus:

- Commission de performance
- Les coûts de transaction, à l'exception des coûts d'achat et de vente d'unités d'autres fonds.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter la section Frais du prospectus, qui est disponible à l'adresse www.bordier.com.

Performance passée



Les résultats passés ne sont pas représentatifs de la performance future.

Le graphique montre la performance de placement de la catégorie calculée en tant que variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire de la catégorie d'actions de la fin d'une année à la fin de l'année suivante. En général, le calcul de la performance passée tient compte de tous les frais à l'exception des frais d'entrée. Si le fonds est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué.

La classe de part a été lancée le 16.12.2014
La performance passée a été calculée en CHF.

Informations pratiques

Banque dépositaire

UBS Switzerland AG

Informations complémentaires

Vous pouvez obtenir gratuitement des informations sur Bordier - Prévoyance Individuelle 40 et les catégories de parts disponibles, le prospectus avec contrat de fonds intégré ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, en français, auprès de la direction de fonds, de la banque dépositaire, des distributeurs du fonds ou en ligne à l'adresse www.bordier.com. D'autres documents sont aussi disponibles.

La monnaie de la classe de parts est CHF. Le prix est publié chaque jour ouvré.

Les présentes informations clés pour l'investisseur concernent exclusivement le compartiment indiqué. Il ne concerne aucun autre compartiment du fonds à compartiments multiples. Les investisseurs acquièrent uniquement un intérêt dans les actifs et les revenus du compartiment dont ils détiennent des parts. Chaque compartiment est exclusivement responsable de ses propres engagements.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité d'UBS Fund Management (Switzerland) AG ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus avec accord de fonds intégré.

Cet organisme de placement collectif (fonds) est approuvé et supervisé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

UBS Fund Management (Switzerland) AG est autorisée en Suisse et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **08. Février 2021**.